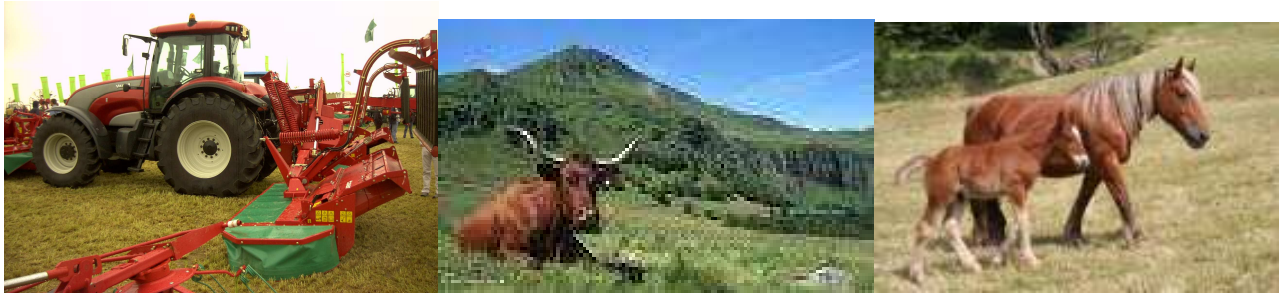




C.C.T.A.R (Niveau IV)

Techniciens Productions Agricoles et Services associés



STATUTS

Stagiaires rémunérés (Formation Professionnelle Continue)

Formation prise en charge (frais de formation (9137 €)* et rémunération) par le Conseil Régional d'Auvergne et le Fonds Social Européen, ou AREF (Assedic), ou Congé d'Individuel de Formation (fongecif, fafsea)

* sauf frais inscription examen de 25 €

DIPLOME PREPARE

- C.C.T.A.R. : Certificat de Capacité Technique Agricole et Rurale
- **Titre homologué, de Niveau IV (équivalent bac)** par le ministère de l'Agriculture et par la Commission Technique d'Homologation (JO du 05/03/2006)
- Ce titre confère la « **capacité professionnelle** » exigée pour prétendre **aux aides à l'installation**.
- Possibilité de réaliser un dossier VAE (Validation d'Acquis d'Expérience.)

CONDITIONS D'ENTREE

Avoir 18 ans le jour de l'entrée en formation

Pouvoir justifier 910 h minimum d'activité professionnelle sur 6 ou 12 mois (salarié, aide familial) ou de demandeur d'emploi (nous consulter pour le calcul de rémunération)

Niveau d'étude requis : selon l'expérience professionnelle

Satisfaire aux tests de positionnement d'entrée : écrits et oral dont **motivation et projet professionnel**

PRESENTATION GLOBALE DE LA FORMATION

Durée de formation : 10 mois soit 1487 heures dont : - 34 semaines en centre
- 11 semaines en stage

Début de formation : fin août Semaine de 35h

FORMATION

Cette formation, conduite en système modulaire, répond aux 7 grandes fonctions du métier d'agriculteur :

- MODULE 1 Participer au management général de l'entreprise : suivre, diagnostiquer, anticiper
- MODULE 2 Concevoir et maîtriser la conduite du système d'exploitation
- MODULE 3 Maîtriser la gestion économique, financière et la fiscalité de l'entreprise
- MODULE 4 Participer à la vie professionnelle et sociale
- MODULE 5 Maîtriser l'achat et la commercialisation de biens et de services associés à la production
- MODULE 6 Assurer les tâches administratives de l'entreprise
- MODULE 7 Gérer les ressources humaines

La formation comprend 3 composantes :

- **Connaissances générales** : économie générale, sciences du vivant, écologie, expression, maths, comptabilité...

- **Connaissances spécifiques dans le champ des productions agricoles et productions associés**: économie de l'option, gestion, fiscalité de l'entreprise, sciences et techniques de l'option

- **Projet-Action** : il permet une personnalisation de la formation, une adaptation à un contexte local en mouvement. Il permet l'acquisition de compétences professionnelles, la maîtrise de méthodes de travail, le développement de l'initiative personnelle

Rapport de stage et études optionnelles **choisis en fonction du projet d'installation**

Cas concrets : de nombreuses visites d'exploitations agricoles (toutes productions)

Interventions des organismes professionnels : centre de gestion, banque, MSA, Chambre d'Agriculture, ...

Voyage d'étude dans un pays étranger

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Chef d'exploitation agricole

Responsable d'atelier de production animale ou végétale

Salarié d'exploitation

Technicien de l'amont ou de l'aval de l'entreprise agricole

LIEU DE FORMATION

Contact :

Responsable centre : C. BOSSARON

Responsable formation : D. MOUTARDE

Maison Familiale Rurale :

Le bourg 63740 GELLES

Tél : 04.73.87.83.07,

Fax : 04.73.87.85.92

E.mail : mfr.gelles@mfr.asso.fr

Site : www.mfr-gelles.fr

